

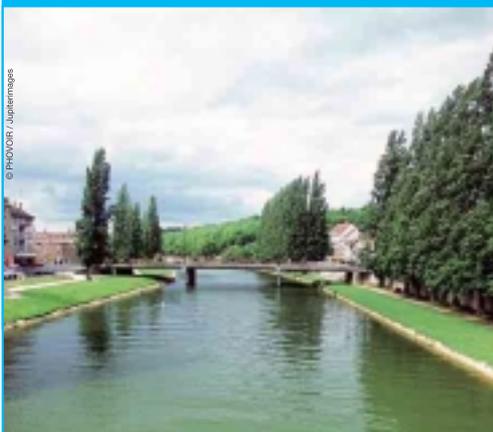
Le SEDIF s'apprête à tourner une page de son histoire.

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) assure la distribution en eau de 144 communes franciliennes (hors Paris) depuis 1923. Le principe d'une délégation de service public comme futur mode de gestion a été validé le 11 décembre dernier par le vote des délégués du SEDIF. Il a également été décidé de confier à un groupe de travail l'étude de la faisabilité d'un allotissement géographique. Les conclusions de ce groupe de travail permettront aux instances du SEDIF de déterminer les contours du futur appel d'offres.

Sur un territoire aussi vaste que celui du SEDIF, connaissant une urbanisation croissante et confronté à des défis environnementaux d'ampleur, l'allotissement géographique du futur contrat apparaît comme la solution la plus adaptée pour continuer à assurer une eau de qualité au meilleur prix. C'est sur les bases d'un tel allotissement, que le SEDIF, premier service public de l'eau en France, pourra au mieux assumer son engagement au service des usagers.

Le SEDIF, c'est :

- 1 million de mètres cube d'eau distribués chaque jour à 4 millions de franciliens, répartis sur 7 départements
- 8 767 km de canalisations
- 95% de l'eau produite par 3 usines à partir des 3 grandes rivières d'Ile-de-France



© FRODOUR / Agenceimages

Privilégier le choix pour garantir une meilleure concurrence.



Jean-Louis Chaussade,
Directeur Général de SUEZ ENVIRONNEMENT

Jean-Louis Chaussade est à la tête de SUEZ ENVIRONNEMENT depuis 5 ans. Il a effectué toute sa carrière dans l'entreprise. Il est un expert reconnu de la gestion de l'eau.

SUEZ ENVIRONNEMENT a pris position pour un allotissement géographique du futur contrat de l'eau en Ile-de-France. Le SEDIF a décidé de confier à une commission le soin d'étudier la faisabilité de cette mesure. Quelles sont les raisons qui vous poussent à proposer l'allotissement ?

Pour être au plus près des besoins des usagers, nous avons proposé que le futur contrat de gestion du service public de l'eau en Ile-de-France soit divisé en plusieurs lots correspondants à trois bassins géographiques naturels : la Seine, l'Oise et la Marne.

Il nous paraît essentiel de privilégier un allotissement géographique pour garantir une meilleure concurrence au service des franciliens. C'est une opportunité, pour les élus, non seulement d'intensifier la concurrence pendant la phase d'appel d'offres mais également de la maintenir durant l'exécution du contrat. Si à l'issue de la phase d'appel d'offres plusieurs opérateurs étaient retenus, la comparaison entre eux permettrait une émulation continue, au bénéfice de l'amélioration du service.

Quelle sera votre position si l'allotissement n'est finalement pas retenu ?

Quels que soient les contours de l'appel d'offres décidés par les élus du SEDIF, allotissement ou pas, nous nous félicitons de pouvoir participer à cet appel d'offres dans un cadre qui assure une réelle mise en concurrence et le respect de l'égalité des candidats au bénéfice du client. D'ores et déjà, l'ensemble des équipes de SUEZ ENVIRONNEMENT et de Lyonnaise des Eaux sont mobilisées pour mettre au service des usagers leur connaissance de l'Ile-de-France et leur expertise en matière de service de l'eau potable. Je vous confirme donc que, quelle que soit la décision, nous serons candidats.

Le SEDIF recouvre un vaste territoire, comment comptez-vous l'aborder ?

Notre priorité, c'est de mieux comprendre les attentes des franciliens qui sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une gestion et d'une consommation responsable de l'eau. Notre ambition au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT, c'est d'être à l'écoute permanente des besoins de chacun. C'est la question que nous avons voulu poser aux Franciliens et qui met en avant leurs préoccupations liées à la qualité de l'eau, la sécurisation de l'approvisionnement et à la préservation de l'environnement. Nous savons la responsabilité qui est la nôtre lorsque nous est confiée la gestion d'une ressource naturelle aussi précieuse que l'eau.

LES FRANCILIENS ET L'EAU : des attentes sur la qualité, l'accessibilité et la proximité.



Dans les mois qui viennent le contrat de gestion de l'eau, pour un certain nombre de communes d'Ile-de-France dont la vôtre, arrive à échéance. Ce sont vos élus ainsi que ceux des communes concernées qui vont choisir une ou plusieurs entreprises pour ce nouveau contrat. Pour chacun des critères que je vais vous citer, dites-moi s'il doit être, pour les élus, tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire, secondaire... ?

	%	Tout à fait prioritaire	Important mais pas prioritaire	Secondaire	Ne se prononcent pas
- la meilleure qualité de l'eau possible	100	82	16	1	1
- le goût de l'eau	100	68	28	3	1
- l'approvisionnement en eau quelles que soient les circonstances	100	67	27	5	1
- l'application d'une politique respectueuse de l'environnement	100	66	27	6	1
- la disponibilité des techniciens en cas de problème	100	60	34	5	1
- le prix le plus bas pour les consommateurs	100	59	35	4	2
- la clarté de la facturation	100	46	41	11	2
- la qualité des conseils fournis par l'entreprise pour que vous consommiez moins d'eau	100	38	42	19	1
- la compétence des interlocuteurs clientèle	100	38	44	15	3
- l'écoute de vos besoins par les interlocuteurs clientèle	100	35	45	17	3

Sondage exclusif CSA / SUEZ ENVIRONNEMENT réalisé par téléphone les 30 et 31 janvier 2009 au domicile des personnes interrogées auprès d'un échantillon représentatif de 813 habitants du territoire couvert par SEDIF, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par département.

IL N'Y A PAS QUE LE PRIX...

En dépit de la crise, d'un pouvoir d'achat affaibli et contrairement aux idées reçues, les habitants du territoire couvert par le SEDIF n'estiment pas que "le prix le plus bas pour les consommateurs" soit la priorité. Ils considèrent plus important "la meilleure qualité de l'eau possible", "le goût de l'eau", "l'approvisionnement en eau quelles que soient les circonstances", "l'application d'une politique respectueuse de l'environnement", voire "la disponibilité des

techniciens en cas de problème".

La qualité, le goût sont – pour eux – l'assurance de disposer d'une eau qui ne soit pas susceptible de leur poser de problèmes de santé ou d'avoir un impact négatif sur l'environnement. Parmi les premières attentes concernant la relation avec le gestionnaire de l'eau, on peut en retenir deux :

1. La disponibilité des techniciens en cas de problème
2. La clarté de la facturation.



SUEZ ENVIRONNEMENT EN BREF :

- 2 MÉTIERS : Eau & Déchets
- 68 MILLIONS D'HABITANTS alimentés en eau potable
- 62 000 COLLABORATEURS de 150 nationalités partout dans le monde
- 200 000 km DE RÉSEAUX de distribution d'eau potable
- 42 MILLIONS DE TONNES de déchets traités
- SUEZ ENVIRONNEMENT, c'est aussi :
Lyonnaise des Eaux, SITA, Degrémont, Ondeo IS, etc...

SUEZ ENVIRONNEMENT : S'engager pour la planète est une belle entreprise.